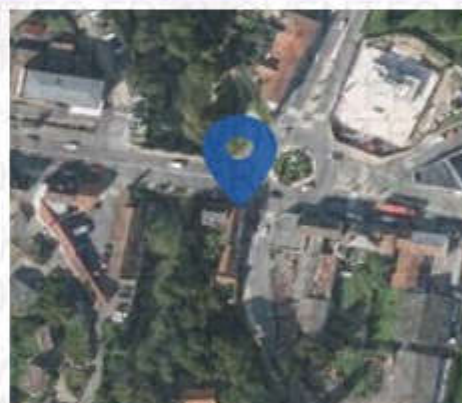


# GÉORISQUES

## Rapport de risques

### 📍 Adresse recherchée :

25, Avenue Franklin  
Roosevelt 77260 La Ferté-  
sous-Jouarre (parcelle :  
000-BC-0172)



Ce rapport de risques est délivré à titre informatif.  
Il a pour but de vous montrer une vision simplifiée des risques naturels et technologiques situés près de chez vous.

Vous pouvez consulter nos conditions d'utilisation sur :  
[georisques.gouv.fr/cgu](https://georisques.gouv.fr/cgu)

## 5 Risques naturels identifiés :



**INONDATION**

à mon adresse :

**EXISTANT**

sur ma commune :

**EXISTANT**



**SÉISME**

à mon adresse :

**FAIBLE**

sur ma commune :

**FAIBLE**



**MOUVEMENTS DE TERRAIN**

à mon adresse :

**INCONNU**

sur ma commune :

**EXISTANT**



**RETRAIT GONFLEMENT DES  
ARGILES**

à mon adresse :

**MODÉRÉ**

sur ma commune :

**IMPORTANT**



**RADON**

à mon adresse :

**FAIBLE**

sur ma commune :

**FAIBLE**

## 1 Risque technologique identifié :



**POLLUTION DES SOLS**

à mon adresse :

**CONCERNÉ**

sur ma commune :

**CONCERNÉ**

## Risque d'inondation près de chez moi

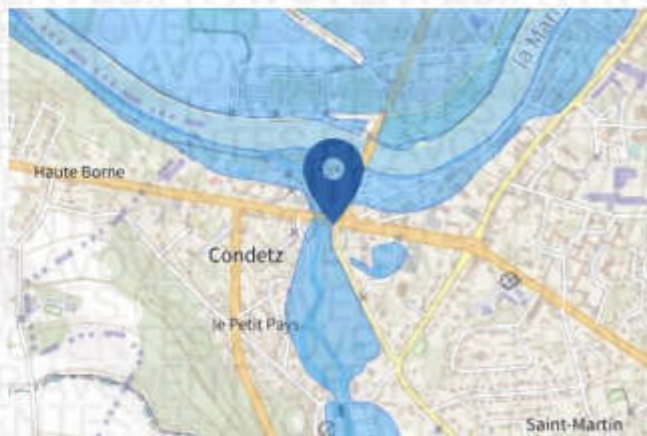
 **Risque à mon adresse** **EXISTANT**

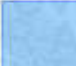
 **Risque sur la commune** **EXISTANT**

L'inondation est une submersion, rapide ou lente, d'une zone habituellement hors de l'eau.

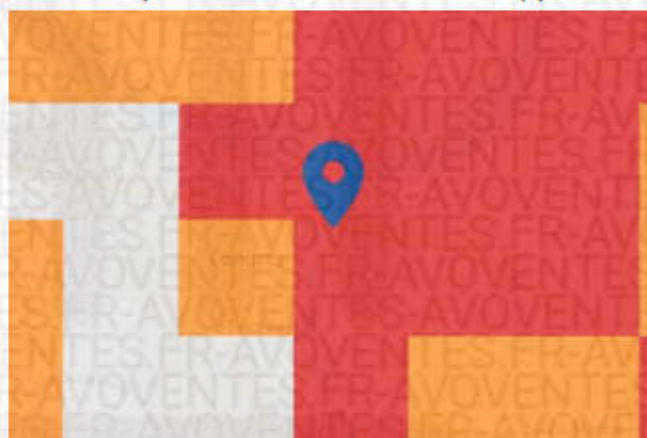
### Les types de risques d'inondation à mon adresse

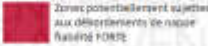
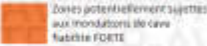
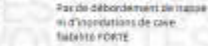
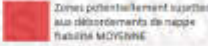
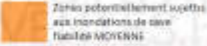
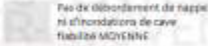
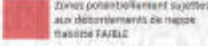
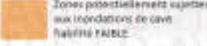

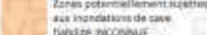
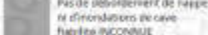
- Par une crue à débordement lent de cours d'eau  
 On parle de « crue lente de plaine » lorsqu'un fleuve ou une rivière sort lentement de son lit et envahit les terrains alentours. Il s'agit d'inondations relativement longues, qui peuvent persister plusieurs jours, voire semaines.



 Zone à risque entraînant une servitude d'utilité publique

### Risques liés aux remontées de nappe



|  |   |   |
|--|---|---|
|  Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe <b>HAUSSE FORTE</b>    |  Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave <b>HAUSSE FORTE</b>    |  Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave <b>HAUSSE FORTE</b>    |
|  Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe <b>HAUSSE MOYENNE</b>  |  Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave <b>HAUSSE MOYENNE</b>  |  Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave <b>HAUSSE MOYENNE</b>  |
|  Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe <b>HAUSSE FAIBLE</b>   |  Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave <b>HAUSSE FAIBLE</b>   |  Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave <b>HAUSSE FAIBLE</b>   |
|  Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe <b>HAUSSE INCONNUE</b> |  Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave <b>HAUSSE INCONNUE</b> |  Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave <b>HAUSSE INCONNUE</b> |

# Risque d'inondation près de chez moi

## Informations détaillées :

### **i** PPR : PSS vallée de la Marne

Le plan de prévention des risques naturel (PPR) de type Inondation nommé PSS vallée de la Marne a été approuvé et affecte votre bien.

Date de prescription : 27/03/1989

Date d'approbation : 12/07/1994

Le PPR couvre les aléas suivant :

Inondation

Par une crue à débordement lent de cours d'eau

Le plan de prévention des risques est un document réalisé par l'État qui interdit de construire dans les zones les plus exposés et encadre les constructions dans les autres zones exposés.

### **i** REMONTÉE DE NAPPES :

Vous êtes situé dans une zone où il y a de fortes probabilités d'observer des débordements par remontée de nappe, ou au moins des inondations de cave.

- Votre niveau d'exposition est : Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe.
- L'indication de fiabilité associé à votre zone est : MOYENNE

### **i** AZI : Marne

L'atlas des zones inondables (AZI) vise à faciliter la connaissance des risques d'inondations par les collectivités territoriales, les services de l'État et le public.

### **i** PAPI : PAPI Seine et Marne Francilienne

Votre commune bénéficie d'un programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) dont l'identifiant est 95DRIEE\_IF20190001.

Il couvre les aléas et sous aléas :

Inondation

Par une crue à débordement lent de cours d'eau

Ce programme vise à réduire les conséquences des inondations sur les personnes et les biens. Un PAPI peut ouvrir droit à des subventions au profit des habitants et les petites entreprises, pour les aides à réaliser des travaux de réduction de la vulnérabilité de leur habitation ou de leur bâtiment.

### **i** DDRM : DDRM77

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

Inondation

Par une crue à débordement lent de cours d'eau

## 15 inondations classées en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

| Code NOR     | Libellé                           | Début le   | Sur le journal officiel du |
|--------------|-----------------------------------|------------|----------------------------|
| INTE2119792A | Inondations et/ou Coulées de Boue | 19/06/2021 | 02/07/2021                 |

## Risque d'inondation près de chez moi

| Code NOR     | Libellé                           | Début le   | Sur le journal officiel du |
|--------------|-----------------------------------|------------|----------------------------|
| INTE1804348A | Inondations et/ou Coulées de Boue | 15/01/2018 | 15/02/2018                 |
| INTE1616446A | Inondations et/ou Coulées de Boue | 28/05/2016 | 16/06/2016                 |
| IOCE0924271A | Inondations et/ou Coulées de Boue | 13/05/2009 | 21/10/2009                 |
| INTE0600952A | Inondations et/ou Coulées de Boue | 06/05/2006 | 08/12/2006                 |
| INTE0000693A | Inondations et/ou Coulées de Boue | 24/07/2000 | 17/12/2000                 |
| INTE0000626A | Inondations et/ou Coulées de Boue | 07/07/2000 | 22/11/2000                 |
| INTE9900627A | Mouvement de Terrain              | 25/12/1999 | 30/12/1999                 |
| INTE9500748A | Inondations et/ou Coulées de Boue | 23/08/1995 | 28/01/1996                 |
| INTE9500070A | Inondations et/ou Coulées de Boue | 17/01/1995 | 08/02/1995                 |
| INTE9400171A | Inondations et/ou Coulées de Boue | 19/12/1993 | 29/04/1994                 |
| NOR19831005  | Inondations et/ou Coulées de Boue | 23/06/1983 | 08/10/1983                 |
| NOR19830720  | Glissement de Terrain             | 30/05/1983 | 26/07/1983                 |
| NOR19830516  | Inondations et/ou Coulées de Boue | 01/04/1983 | 18/05/1983                 |
| NOR19830111  | Inondations et/ou Coulées de Boue | 08/12/1982 | 13/01/1983                 |

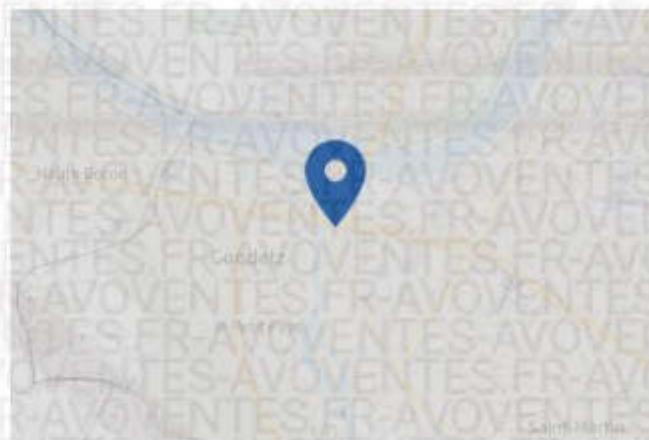
## Risque de séisme près de chez moi

Risque à mon adresse **FAIBLE**

Risque sur la commune **FAIBLE**

Les tremblements de terre naissent généralement dans les profondeurs de l'écorce terrestre et causent des secousses plus ou moins violentes à la surface du sol. Généralement engendrés par la reprise d'un mouvement tectonique le long d'une faille, ils peuvent avoir pour conséquence d'autres phénomènes : mouvements de terrain, raz de marée, liquéfaction des sols (perte de portance), effet hydrologique.

Certains sites, en fonction de leur relief et de la nature du sol, peuvent amplifier les mouvements créés par le séisme. On parle alors d'effet de site. On caractérise un séisme par sa magnitude (énergie libérée) et son intensité (effets observés ou ressentis par l'homme, ampleurs des dégâts aux constructions).




### Informations détaillées :

#### **SÉISME : Échelle réglementaire et obligations associées**

Sur l'échelle réglementaire, à votre adresse, le risque sismique est de 1/5.

Pour votre sécurité, à partir d'un risque de niveau 2, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir votre risque sismique.

# Risque de mouvements de terrain près de chez moi

 Risque à mon adresse **INCONNU**

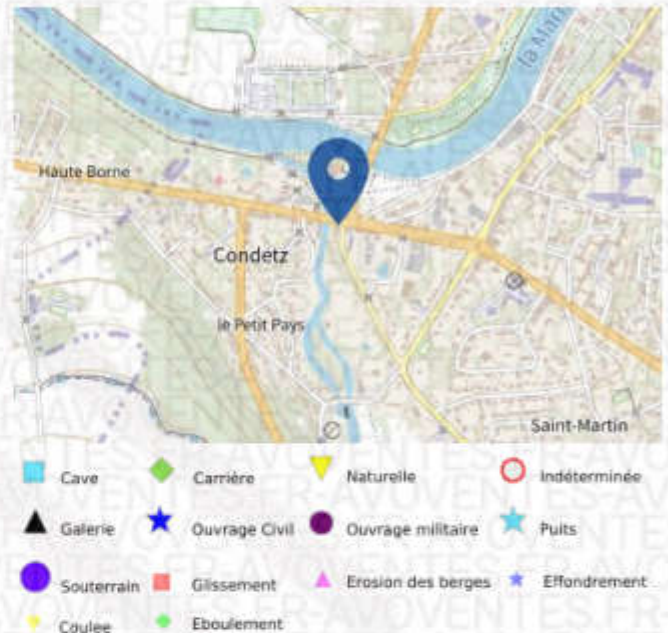
 Risque sur la commune **EXISTANT**

Les mouvements de terrain regroupent un ensemble de déplacements, plus ou moins brutaux, du sol ou du sous-sol.

Les volumes en jeu peuvent aller de quelques mètres cubes à plusieurs millions de mètres cubes.

Les déplacements peuvent être lents (quelques millimètres par an) à très rapides (quelques centaines de mètres par jour).

Généralement, les mouvements de terrain mobilisant un volume important sont peu rapides. Ces phénomènes sont souvent très destructeurs, car les aménagements humains y sont très sensibles et les dommages aux biens sont considérables et souvent irréversibles.



## Informations détaillées :



### DDRM : DDRM77

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :


[Mouvement de terrain](#)  
[Tassements différentiels](#)


## 2 Mouvements de terrain classés en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

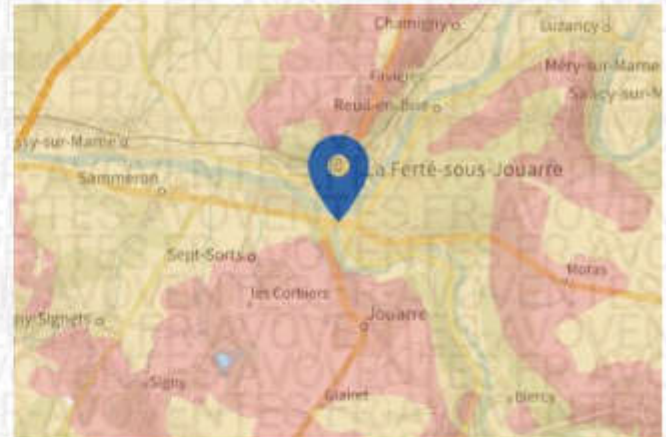
| Code NOR     | Libellé               | Début le   | Sur le journal officiel du |
|--------------|-----------------------|------------|----------------------------|
| INTE9900627A | Mouvement de Terrain  | 25/12/1999 | 30/12/1999                 |
| NOR19830720  | Glissement de Terrain | 30/05/1983 | 26/07/1983                 |

# Risque de retrait gonflement des argiles près de chez moi

 Risque à mon adresse **MODÉRÉ**

 Risque sur la commune **IMPORTANT**

Les sols qui contiennent de l'argile gonflent en présence d'eau (saison des pluies) et se tassent en saison sèche. Ces mouvements de gonflement et de rétraction du sol peuvent endommager les bâtiments (fissuration). Les maisons individuelles qui n'ont pas été conçues pour résister aux mouvements des sols argileux peuvent être significativement endommagées. C'est pourquoi le phénomène de retrait et de gonflement des argiles est considéré comme un risque naturel. Le changement climatique, avec l'aggravation des périodes de sécheresse, augmente ce risque.



## Informations détaillées :

### **RGA : Échelle réglementaire et obligations associées**


Sur l'échelle réglementaire, à votre adresse, le risque de gonflement des argiles est de 2/3. Pour votre sécurité, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir le risque.


## 7 sécheresses classées en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

| Code NOR     | Libellé    | Début le   | Sur le journal officiel du |
|--------------|------------|------------|----------------------------|
| IOME2313528A | Sécheresse | 31/03/2022 | 07/09/2023                 |
| INTE2112080A | Sécheresse | 01/07/2020 | 07/05/2021                 |
| INTE1917051A | Sécheresse | 01/10/2018 | 17/07/2019                 |
| INTE9800288A | Sécheresse | 01/04/1993 | 29/07/1998                 |
| INTE9300372A | Sécheresse | 01/01/1992 | 03/09/1993                 |
| INTE9300656A | Sécheresse | 01/01/1992 | 28/12/1993                 |
| INTE9200482A | Sécheresse | 01/05/1989 | 05/11/1992                 |

## Risque radon près de chez moi

 Risque à mon adresse **FAIBLE**

 Risque sur la commune **FAIBLE**

Le radon est un gaz radioactif naturel. Il est présent dans le sol, l'air et l'eau. Il présente principalement un risque sanitaire pour l'homme lorsqu'il s'accumule dans les bâtiments.




Informations détaillées :

### **RADON : Potentiel radon faible: recommandation obligations associées**

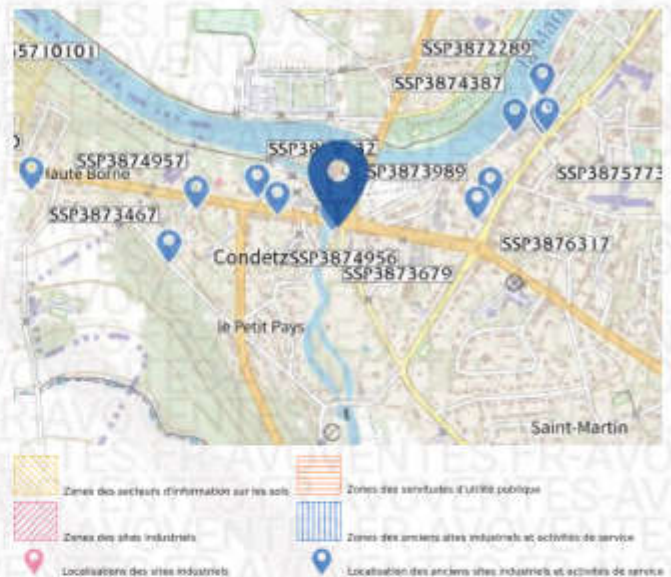
Sur l'échelle réglementaire dans votre commune, le potentiel radon est de 1/3.  
Pour votre sécurité, lorsque le potentiel radon est élevé, il existe des recommandations et une obligation d'informer les acquéreurs ou locataires.

## Risque de pollution des sols près de chez moi

 Risque à mon adresse **CONCERNÉ**

 Risque sur la commune **CONCERNÉ**

Un site pollué est un site qui, du fait d'anciens dépôts de déchets ou d'infiltration de substances polluantes, présente une pollution susceptible de provoquer une nuisance ou un risque pérenne pour les personnes ou l'environnement.



### Informations détaillées :

Les tableaux ci-dessous répertorient les sites pollués ou potentiellement pollués ainsi que les anciens sites industriels ou activités de service (base de données CASIAS) sur votre commune. Cliquer sur les liens de la colonne identifiant pour accéder à la fiche

9 anciens sites industriels ou activités de service à moins de 500m

| Identifiant                | Nom établissement                           | Etat        | Activité principale |
|----------------------------|---|-------------|---------------------|
| <a href="#">SSP3876317</a> | Station-service                             | Indéterminé |                     |
| <a href="#">SSP3874957</a> | Station-service                             | En arrêt    |                     |
| <a href="#">SSP3874956</a> | Atelier de réparation de machines agricoles | En arrêt    |                     |
| <a href="#">SSP3874387</a> | Coopérative agricole                        | Indéterminé |                     |
| <a href="#">SSP3873989</a> | Matériaux de constructions                  | En arrêt    |                     |
| <a href="#">SSP3873679</a> | Station-service                             | En arrêt    |                     |
| <a href="#">SSP3873467</a> | Entreprise de peinture et de revêtements    | Indéterminé |                     |
| <a href="#">SSP3872960</a> | Chaudronnerie, Ex. Dépôt de ferrailles      | En arrêt    |                     |
| <a href="#">SSP3872832</a> | Station-service                             | Indéterminé |                     |



QUE FAIRE  
EN CAS D'...

Premier risque naturel en France, les  
inondations concernent une très grande  
majorité des territoires français.

# INONDATION ?

## Avant une inondation

- **RENSEIGNEZ-VOUS** auprès de la **mairie** sur le type d'inondation qui vous concerne et les mesures de protection (lieux d'hébergement en cas d'évacuation, etc.)
- **FAITES RÉALISER** un diagnostic de vulnérabilité de votre maison
- **PRÉPAREZ** votre **kit d'urgence 72 heures** avec les objets et articles essentiels
- **PRÉVOYEZ** les dispositifs de **protection à installer** : sacs de sable, barrières amovibles (batardeaux) et le matériel pour surélever les meubles
- **AMÉNAGEZ** une **zone refuge** à l'étage, avec une ouverture permettant l'évacuation **OU IDENTIFIEZ** un lieu à proximité pour vous réfugier



## Quand une inondation est annoncée et que l'eau monte

- **ÉLOIGNEZ-VOUS** des cours d'eau, des berges et des ponts
- **REPORTEZ** tous vos déplacements, que ce soit à pied ou en voiture
- **N'ALLEZ PAS CHERCHER** vos enfants à l'école ou à la crèche : ils y sont en sécurité
- **INFORMEZ-VOUS** sur les sites Météo-France et Vigicrues
- **INSTALLEZ** les dispositifs de protection, sans vous mettre en danger, et placez en hauteur les produits polluants
- **COUPEZ**, si possible, les réseaux de gaz, d'électricité et de chauffage
- **RÉFUGIEZ-VOUS** dans un bâtiment, en hauteur ou à l'étage, avec le kit d'urgence 72 heures
- **NE DESCENDEZ PAS** dans les sous-sols ou les parkings souterrains

## Pendant toute la durée de l'inondation



**NE PRENEZ PAS VOTRE VOITURE**, 30 cm d'eau suffisent à emporter une voiture



**ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER** afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



**RESTEZ À L'ABRI**, n'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités



**RESTEZ À L'ÉCOUTE** des consignes des autorités



**QUE FAIRE  
EN CAS DE...**

Le séisme est le risque naturel majeur potentiellement le plus meurtrier, tant par ses effets directs (chutes d'objets et effondrement de bâtiments) qu'indirects (mouvements de terrain, tsunami, etc.).

# SÉISME ?

## Avant les secousses, préparez-vous

- **REPÉREZ les endroits où vous protéger :** loin des fenêtres, sous un meuble solide
- **FIXEZ les appareils et meubles lourds** pour éviter qu'ils ne soient projetés ou renversés
- **PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72H** avec les objets et articles essentiels
- **FAITES RÉALISER UN DIAGNOSTIC de vulnérabilité** de votre bâtiment



## Pendant les secousses

- **ABRITEZ-VOUS PRÈS D'UN MUR**, d'une structure porteuse ou sous des meubles solides
- **ELOIGNEZ-VOUS DES FENÊTRES** pour éviter les bris de verre
- Si vous êtes en rez-de-chaussée ou à proximité d'une sortie, **ÉLOIGNEZ-VOUS DU BÂTIMENT**
- **NE RESTEZ PAS PRÈS DES LIGNES ÉLECTRIQUES** ou d'ouvrages qui pourraient s'effondrer (ponts, corniches, ...)
- **EN VOITURE, NE SORTEZ PAS** et arrêtez-vous à distance des bâtiments
- **RESTEZ ATTENTIF :** après une première secousse, il peut y avoir des répliques



## Après les secousses



**SORTEZ DU BÂTIMENT**, évacuez par les escaliers et éloignez-vous de ce qui pourrait s'effondrer



**ELOIGNEZ-VOUS DES CÔTES** et rejoignez les hauteurs : un séisme peut provoquer un tsunami



**ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER** afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



**RESTEZ À L'ÉCOUTE** des consignes des autorités

**POUR EN SAVOIR PLUS :** [georisques.gouv.fr](http://georisques.gouv.fr)

